

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2018.

### Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 09

Votants : 09

L'an deux mil dix huit

Le trente août à 19 heures

Le Conseil Municipal de la commune de SURY PRES LERE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Viguié Pascal, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 août 2018.

### Présents :

M. Borderieux Jack, M. Bordu Gérard, Mme Cadete Virginie, M. Coplo Edouard, M. Dauron Alain, M. Fleurier Rémy, Mme Gibert Annie, Mme Juste Ginette.

### Personnes excusées :

M. Cantin Sébastien, M. Ortéga Frédéric.

Mme Juste Ginette a été élue secrétaire.

Invité : Monsieur Michot Franck (EDF)

Le précédent compte-rendu est lu et approuvé.

### Présentation de l'étude SAFER (EDF) :

Monsieur le Maire présente au conseil le déroulé de la démarche de la SAFER mandatée par EDF concernant l'acquisition éventuelle de parcelles dans le Val de Sury Près Léré.

### Questions diverses :

Monsieur Coplo soulève le problème de l'herbe de plus en plus abondante qui dégrade les trottoirs de la RD récemment restaurée. Il propose, afin de remédier à ce fléau, une recette naturelle, par l'utilisation de purin d'ortie mélangé à du bicarbonate. Peut-être même que cette recette se vend prête à l'emploi. Il demande que cette faisabilité soit étudiée car il faut vraiment remédier à ce problème.

Monsieur le Maire soutient cette proposition et stipule que : « si chacun nettoyait devant chez lui, les trottoirs et la commune seraient propres ! ».

Madame Cadete informe le conseil que les gendarmes du PSPG demandent le curage des fossés à l'intérieur de la caserne. Monsieur le Maire répond que cette charge incombe au locataire donc à la Gendarmerie

Monsieur Fleurier soulève le problème d'odeur de la station d'épuration lors des fortes chaleurs et signale que la borne incendie située devant chez lui est cassée. Nous en informerons la SAUR et le SIA.

Madame Gibert questionne Monsieur Michot sur le respect de l'environnement face à la production d'électricité quelle que soit la technologie employée. Proposition de ce dernier de faire une visite à la centrale de Belleville où l'on pourra se rendre compte de l'importance donnée par EDF à l'environnement. De plus, il informe le conseil qu'il est pratiqué régulièrement des analyses sur l'herbe, l'eau, l'air et le lait et que les résultats de ces contrôles ont toujours été conformes.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire  
Pascal VIGUIE

